



SALARIÉS : PROFESSIONS JURIDIQUES ET DU CHIFFRE

Quelle que soit la taille de
l'entreprise,

FO aux côtés de tous les salariés

ÉLECTION TPE

**DU 25 NOVEMBRE
AU 9 DÉCEMBRE 2024**

Votre précédent suffrage, il y a quatre ans, a permis à notre organisation de vous représenter dans les négociations du droit et des chiffres.

Solliciter votre soutien par le vote, c'est aussi rendre compte de notre action à l'issue de notre mandat.

En votant FO à l'élection TPE, vos élus pourront mieux défendre vos intérêts et faire évoluer vos droits !

FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX

Nous avons eu à cœur de défendre vos intérêts et de porter haut nos revendications.

Parmi elles, la revalorisation régulière des minima salariaux, dans un contexte d'inflation élevée.

Nous avons agi pour ouvrir les négociations, et porter à l'oral comme à l'écrit des projets de revalorisation de ces minima.

*J'ai un problème
au boulot, j'appelle*





FO VOUS INFORME EN TEMPS REEL

Pour que vous puissiez mieux suivre l'actualité de votre branche professionnelle, nous avons mis à votre disposition depuis 2022 un site dédié :

<https://fo-services.fr>

Vous pouvez y consulter, en temps réel, les négociations de votre branche professionnelle et notre action.

Vous pouvez télécharger à tout moment votre guide, avec l'essentiel des droits issus de votre convention collective.



L'ENJEU EST IMPORTANT

La branche des experts comptables et commissaires aux comptes couvre près de 175 000 salariés, dont un quart est appelé à voter pour l'élection TPE.

FO a notamment porté la mise en place d'une mutuelle pour l'ensemble des salariés de la branche, revendication que nous entendons renouveler lors de la prochaine mandature.

Les branches du droit ont traversé de nombreuses crises :
crise de la justice, crise Covid, forte inflation,
crise immobilière pour le notariat.

Plusieurs de ces branches sont dans un contexte de fusion : nouvelle branche des professions réglementées auprès des juridictions (issue de trois branches), branche des salariés des cabinets d'avocats (issue de deux branches), branche des commissaires de justice (issue de deux branches).

Autant de négociations pour fonder de nouvelles garanties collectives, dont vous pourrez retrouver les informations et nos revendications sur notre site.

Voter pour une organisation libre et indépendante, c'est donner votre voix à une organisation qui défend vos intérêts au regard de ses seules motivations syndicales.

DES SITES POUR VOUS

Branche EC/CAC



<https://fo-services.fr/branches/expert-comptable-commissaire-aux-comptes>

Secteur du droit



https://fo-services.fr/branches/card_sector_branch

Je choisis **FO** qui négocie mes droits
et défend mes conditions de travail.

ALORS JE VOTE 100% FO !



un site **FO** pour vous
www.info-tpe.fr